

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 11 août 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 11 août 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 août 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Tinayre, Victoire \(1831-1895\)](#)

Lieu de destination42, boulevard Saint-Marcel, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméVictoire Tinayre a demandé un sursis à Godin pour occuper l'emploi de directrice des classes enfantines des écoles du Familistère : Godin juge que sa demande compromet la bonne organisation des écoles. Il se demande si l'enseignement dans une classe enfantine et la surveillance des classes inférieures n'est pas une tâche trop pénible pour une femme d'âge avancé et prie Tinayre de lui dire si elle est bien informée du programme actuel des écoles maternelles et de l'enseignement primaire en général. Il fait l'hypothèse de lui confier non la direction des classes enfantines mais la surveillance de l'éducation et de l'enseignement de l'enfance du berceau jusqu'à 14 ans, soit de toutes les classes du Familistère. Si elle jugeait qu'elle a le caractère et suffisamment d'énergie pour se charger de la direction générale de l'enfance, il lui indique qu'il aurait besoin d'une maîtresse de classe maternelle, qu'elle pourrait l'aider à trouver.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Famillistère](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Famillistère : écoles](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 3 p. (316r, 317r, 318v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise le 11 août 1883

316

Madame Guyon.

Notre lettre me cause une véritable
désolation. Comptant sur vous j'ai négligé
les autres mesures que j'aurais dû prendre
pour l'organisation des classes de
Famille où la direction est au souff-
rance depuis un certain temps. Et ce
qu'il y a de plus grave c'est que
vous me demandez un secours à peu
près indéfini, car finir la tâche que
vous avez entreprise me paraît une
besogne de longue durée. Or, les intérêts
de l'éducation de l'enfant au Famille
priment beaucoup pour moi les
intérêts tellement compromis de la
librairie sociétaire qu'ils ne s'en relè-
vent jamais.

Je dois donc arriver à sortir de cette
situation et, par conséquent, je crois
devoir vous faire par cette lettre les
réflexions que je me proposais de vous
communiquer personnellement.

Je vous ai déjà dit que il me

semblait qu'à cet âge c'était assurément une
 tâche peut-être pénible que de faire une classe
 infantile en surveillant la marche de
 classes inférieures. Aussi je me proposai
 d'examiner ~~avec vous~~ avec vous si vous étiez
 suffisamment au courant du programme
 actuel des écoles maternelles et de l'ensei-
 gnement primaire en général pour pour-
 voir la surveillance et la direction générales
 de toutes les classes du Familistère et
 veiller à ce que l'application des pro-
 grammes se fasse d'une façon régu-
 lière et méthodique.

Si cela avait été possible au lieu de
 vous attacher à la direction des classes infan-
 tiles, je vous en aurais donc chargée de
 surveiller l'éducation et l'enseignement de
 l'enfance depuis le berceau jusqu'à 12
 ans, dans toutes les classes du Familistère
 de manière à y maintenir le bon ordre
 et la bonne marche des services.

Il y a là, pour être véritablement
 apte à la fonction, une question de capa-
 cité dont je ne puis en aucune façon
 préjuger et que vous seul pouvez appré-
 cier. Il faut une certaine dose d'énergie

jointe à la bienveillance et à la capacité pour
bien remplir une fonction semblable. Avec
ces qualités, c'est certainement chose facile.

Si cette direction générale pourrait vous
échapper, j'aurais besoin d'une maîtresse de
classe maternelle mais, cette fois, je ne
pourrais donner un prix comme celui que
vous attachez à vos services, puisque il ne
s'agirait que de tenir une classe d'enfants
de 6 ans.

Mais me proposant d'utiliser vos relations
avec les membres de l'enseignement supérieur,
des salles d'asile, j'accepte donc très volon-
tiers cette offre obligeante dans les limites
que je vous indique.

Veuillez donc me dire votre sentiment
sur ce que je puis attendre de vous,
afin que je prenne une résolution en
conséquence.

À regret je vous prie, Madame,
d'assurer de mon entière considération.

Cherbourg